



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°7 – 02 février 2022

Présent(e)s : Mme. Christiane EBY, Manon GASULLA, Patricia PETER (en visioconférence)

MM. Alain KLEIN, Eric KOBLER, Armand KOST, Yann MONTAGNE, Denis OEHLER

Invités : Magali LAXENAIRE, Laurence LEMARCHAND (en visioconférence),

Excusé : Arnaud RIETSCH

Le Président ouvre la séance à 19h, souhaite la bienvenue aux membres du Bureau présents et excuse les absents.

L'ordre du jour de ce Bureau suivra les points suivants :

1. Approbation des PV et BOI
2. Ordre du jour du Comité Directeur
3. Actualité des pôles et commissions

1. Approbation des PV et BOI

- BOI N°21 du 17/01/2022 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI N°22 du 24/01/2022 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI N°23 du 31/01/2022 - **Approuvé à l'unanimité**

2. Ordre du jour du Comité Directeur

Au regard des lers retours des élus, **Eric KOBLER** propose l'ordre du jour suivant pour le Comité Directeur du **23/02/2022** :

1. Approbation des PV
2. Commission Médailles et Récompenses
3. Valorisation du bénévolat

4. Calendrier des prochaines actions
5. Point de situation Basket Center
6. Actualité des Pôles et Commissions

Les responsables de Pôles et les présidents des Commissions sont invités à transmettre les points à traiter et le temps estimé pour le **20/02/2022** au plus tard.

3. Actualité des pôles et commissions

- **Président**

Denis OEHLER fait un point sur le projet "Ligue d'Alsace". Le Président du CD68 de Basket a exprimé son souhait de rester dans la Ligue Grand Est. Les discussions avec le CEA sont donc en stand-by pour le basket. Certaines autres disciplines poursuivent le projet.

Il rappelle les dispositions de **l'article 9 des Règlements Sportifs Généraux 2021/2022 de la FFBB** concernant les **équipements des joueurs**. La FFBB considère les accessoires couvrant la tête comme « inappropriés au jeu » et donc interdits.

9.2 Autres équipements (Décembre 2018)

Tout équipement utilisé par les joueurs doit être approprié au jeu. Tout équipement conçu pour augmenter la taille du joueur ou sa détente ou qui, de toute autre façon, pourrait lui donner un avantage déloyal, n'est pas autorisé. Les joueurs ne peuvent pas porter d'équipements (objets) susceptibles de blesser les autres joueurs.

- Ne sont pas permis :

- o Les protections, casques, armatures ou moulures pour doigt, main, poignet, coude ou avant-bras, faites de cuir, plastique, plastique souple, métal ou toute autre substance dure, même recouverte d'un capitonnage mou ;
- o Les objets qui peuvent couper ou écorcher (les ongles doivent être coupés courts) ;
- o Les accessoires de cheveux et les bijoux ;

- Sont permis :

- o Les protections pour épaule, bras, cuisse ou jambe à condition qu'elles soient suffisamment capitonnées ;
- o Des manchettes de compression de bras ou jambe ;
- o Les genouillères si elles sont convenablement couvertes ;
- o Les protections pour nez cassé même si elles sont faites d'un matériau dur ;
- o Les protections de dents incolores et transparentes ;

- o Les lunettes si elles ne présentent aucun danger pour les autres joueurs ;
- o **Les bandeaux de poignet ou de tête en textile d'une largeur maximum de 10 cm ;**
- o Les bandages pour les bras, épaules, jambes, etc. ;
- o Les chevillères.

Tous les joueurs de l'équipe doivent avoir tous leurs manchettes de compression de bras et jambe, bandeau de tête ou de poignet et bandages de la même couleur unie.

Toute infraction à cet article fera l'objet de l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

- **Pôle Compétitions**

Commission Compétitions SENIORS

Alain KLEIN informe le Bureau qu'un nouveau cas de non-contrôle des pass sanitaires a été signalé au Comité. Il rappelle les obligations des protocoles sanitaires en vigueur. Ces manquements sont susceptibles de déclencher l'ouverture d'un dossier de discipline.

Les tirages des **1/8^e de finale de la Coupe du Crédit Mutuel** ainsi que de la **Coupe d'Encouragement** ont eu lieu le 1^{er}/02/2022. Les rencontres sont fixées avant le dimanche **13 mars 2022**. Aucun report de rencontre n'est autorisé.

Le nombre de reports en championnat départemental est d'environ 1/3 des rencontres par weekend. **Alain KLEIN** va recenser ces dérogations afin de s'assurer que tous les matchs pourront être replacés.

En championnat JEUNES, il préconise de surtout faire jouer les poules qualificatives.

Commission Compétitions JEUNES

Les contrôles des feuilles de match se poursuivent et font apparaître des manquements : défaut de surclassement, OTM non licenciés, joueur licencié dans un autre club ...

Les clubs ne seront pas sanctionnés cette saison mais avertis pour se mettre en conformité. Un bilan sera préparé pour l'AG.

- Pôle Vivre Ensemble

Commissions Basket Santé et Basketonik :

La Commission Basket Santé et Basketonik s'est réunie le 20/01/2022. **Patricia PETER** détaille les projets en cours : multiplication des actions dans les ephad, sport sur ordonnance ... La Commission va répondre à un appel à candidature à destination des jeunes : PRECOCE prévu en septembre 2022.

Des **séances hebdomadaires** de **Basketonik** vont être organisées au Basket center tous les jeudi soir au tarif de **6€** / personne/séance.

Un questionnaire a été transmis aux participants des séances de fin d'année et les retours sont positifs.

Une présentation/initiation à destination des clubs va être proposée pour leur permettre d'intégrer cette nouvelle discipline au sein de leurs structures.

Commission 3x3 :

Le championnat 3x3 se poursuit et les prochaines journées sont fixées le **23/02/2022** à Saint Joseph et le **14/03/2022** à Weyersheim. 2 autres dates sont à prévoir. La dernière journée du championnat devrait être organisée au Basket Center.

Le championnat 3x3 **U 15** reprendra après les vacances scolaires.

Pour **l'Open Plus**, notre dossier sera étudié par la Ville le 03/02/2022. Il aura lieu finalement au Jardin des Deux Rives. Les 1ers devis sont en cours.

Les prochains **Open START** sont prévus le **12/02/2022** à la SIG (mixte) et le **19/02/2022** au Basket Center (In the dark).

Un **camp 3x3** est envisagé pendant les vacances de Printemps. Une réunion est prévue le 22/02/2022 avec la CDO pour intégrer une formation des arbitres sur camp.

Un RV est fixé avec la Ligue Grand Est le **05/02/2022** pour leur projet d'évènement 3x3 au mois de juin.

- Pôle Technique et Officiels

Commission Technique :

La Commission finalise 2 projets importants :

- Un camp au mois d'août, sans internat mais avec restauration à midi

- L'ouverture d'une filière 3x3 au sein des sections sportives de Couffignal et de Sainte Clotilde. Elles seront ouvertes pour 12 à 16 élèves et incluront des formations arbitre et entraîneur

Le **camp 100% basket de Remiremont** compte 80 inscrits à ce jour.

Les formations BF se poursuivent.

Les lères réunions des sections sportives pour la rentrée 2022 ont eu lieu et ont rassemblé un nombre important de participants. Beaucoup de dossiers de candidature ont déjà été transmis aux responsables des sections.

CDO

Jean Marc SCHNELL a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er}/02/2022. **Vincent SERY** a pris ses fonctions.

3 séances de l'EAD ont déjà eu lieu pour les 17 candidats inscrits, la prochaine est fixée le **20/02/2022**.

Le groupe "potentiels" se réunira le **16/01/2022**.

Une réunion des "observateurs" est également à prévoir.

Le **24/02/2022** aura lieu le **stage de mi-saison** des arbitres départementaux de 18h30 à 20h30 en visioconférence.

- Trésorerie et comptabilité

Manon GASULLA informe le Bureau que le **PGE** (Prêt Garanti par l'Etat) souscrit par le Comité arrive à échéance en mai 2022. Une décision doit être prise sur le devenir de ce prêt : soit remboursement immédiat soit amortissement sur 5 ans.

Après débats, la **proposition** est soumise au vote et **adoptée** avec 7 voix pour et 1 abstention :

le PGE sera **utilisé et amorti sur 5 ans**.

Le **2^{ème} acompte** a été envoyé aux clubs et certains ne sont pas encore à jour de leurs règlements. La prochaine échéance sera envoyée le **28/02/2022** et sera à régler pour le 31/03/2022

- Pôle administratif

Eric KOBLER fait un rapide compte rendu de la réunion des référents licences avec la FFBB du **27/01/2022**. Des pistes d'amélioration mais peu de nouveautés sont prévues dans le lot n°3 de la dématérialisation. Le Comité organisera une réunion pour les clubs dans la dernière quinzaine de mai.

Le Comité compte à ce jour **13.948 licenciés**, soit une progression de 11% par rapport à la saison passée.

Les Délégués du CD67 à l'Assemblée Générale de 2021 ont été interrogés par la FFBB sur la **prorogation de la Convention FFBB/LNB et de l'avenant de prorogation**. Le résultat de cette consultation pour le Comité est de :

- 1 voix contre
- 2 abstentions

Ces résultats seront transmis par mail à la FFBB.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **21h** en remerciant les membres présents.

La prochaine réunion du **Bureau** aura lieu le mercredi **16 mars 2022** à 19h au Basket Center. (report du 09/03/2022)

Le **Comité Directeur du 23/02/2022** aura lieu à la **SIG** et celui du **11/05/2022** aura lieu à **GRIES-OBERHOFFEN**.

Le Secrétaire Général,
Eric KOBLER



Le Président,
Denis OEHLER

